**REPUBLIQUE DU SENEGAL**

 Un Peuple – Un But – Une Foi

  Genève, le 20 janvier 2022

 MISSION PERMANENTE DU SENEGAL

AUPRES DE L’OFFICE DES NATIONS UNIES

 \*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

 AMBASSADE EN SUISSE

**Projet de déclaration de la délégation sénégalaise lors de l’EPU de la République d’Haïti (le 31 janvier 2022)**

**Vérifier au prononcé**

**Monsieur le Président,**

La délégation sénégalaise souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation haïtienne et la félicite pour la présentation de son rapport national au titre de cette 40ème session de l’EPU.

La délégation sénégalaise se félicite des efforts déployés par la République d’Haïti pour respecter ses engagements internationaux relatifs aux Droits de l’Homme.

Le Sénégal se réjouit également de la coopération du Gouvernement haïtien avec les organes et les mécanismes créés en vertu des instruments internationaux relatifs aux droits humains.

Tout en saluant l’engagement des Autorités haïtiennes à œuvrer pour une meilleure prise en charge des Droits de l’Homme, ma délégation souhaiterait faire les recommandations ci-après :

* Envisager de ratifier la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille ;
* finaliser la procédure de ratification de la Convention contre la discrimination dans l'éducation.

Pour conclure, le Sénégal souhaite plein succès à Haïti dans la mise en œuvre des recommandations acceptées et appelle la communauté internationale à lui apporter tout le soutien nécessaire.

**Je vous remercie**